

LES RELATIONS CLITIQUE / LEXIQUE ÉTUDE DE DEUX CAS PARTICULIERS

Des énoncés, dans lesquels on observe un couplage entre un pronom clitique et un élément lexical, sont susceptibles de recevoir deux analyses différentes (1) :

- (1) a. *la cour était-elle grande* (C6)
b. *madame Anezin est-elle jeune ou âgée* (C6)

La plupart des grammaires citent et étudient des énoncés tirés de la littérature dans lesquels la ponctuation est censée faciliter l'analyse. C'est ainsi que (2) recevrait vraisemblablement une description en terme de dislocation du sujet, qui prendrait appui sur l'existence d'une virgule. Alors qu'un exemple tel que (3) se verrait analysé comme un cas d'inversion complexe.

- (2) Et les amis, se sont-ils facilement ouverts à vous ? (*Le Provençal*)
(3) Paris annexera-t-il la banlieue ? (*Le Monde*)

Même en admettant provisoirement la validité de ce critère, il s'avère insuffisant dans le cas des énoncés oraux et non satisfaisant pour l'écrit¹. Selon nous, certains critères syntaxiques permettent de distinguer les contextes qui ne peuvent recevoir une double analyse de ceux, nombreux, où il est plus délicat de trancher.

1. En fait, la transparence, la limpidité supposée n'est qu'une commodité que s'accorde fréquemment le grammairien, pour éviter de proposer une dualité d'interprétation.

A la différence des places de compléments, la place de sujet se prête particulièrement bien à cette distinction². En effet, il s'agit de deux structures distinctes que la tradition nomme différemment : inversion complexe et redondance. Notre analyse précisera le rôle syntaxique que remplissent respectivement l'élément clitique et l'élément lexical, ainsi que les relations qui existent dans le couplage ainsi constitué.

1. LES QUATRE SÉQUENCES POSSIBLES

Deux facteurs interviennent pour délimiter le contexte pris en compte :

A. LA NÉCESSITÉ D'UN ÉLÉMENT CLITIQUE

Seuls les cas où le lexique est couplé avec un clitique nous intéresseront. Nous ne retiendrons pas des énoncés comme (4) :

(4) *Paul lui* avait plus de chance (LC 90-4)

a. Le verbe comme repère

Le déroulement syntagmatique des deux catégories ne peut se limiter à l'examen d'une suite telle que "Lexique³ + clitique". En effet il faut aussi tenir compte du verbe car sans cela, noter la succession des deux catégories telle qu'elle se présente (i.e. "lexique ... clitique") échouerait à rendre compte de la différence entre (5) et (6) notamment lorsque les indications de segmentation (intonation à l'oral, ponctuation à l'écrit) ne sont pas claires :

2. On pourrait, à côté de ces deux structures, réserver une place aux constructions impersonnelles (i), on verra plus loin pour quelles raisons, elles n'ont pas été retenues dans cet article :

(i) dès qu'il arrivera *le printemps* (C3)

3. Lexique est à entendre dans un sens large comme toute forme non clitique (nom, pronom indéfini, infinitif, etc.). On détaillera plus loin ce vaste ensemble disparate.

- (5) mon père il est venu
 (6) mon père est-il venu

Cet obstacle est en partie levé si la description retient comme pertinente la position du verbe. On est alors conduit à retenir un système qui prend en compte la combinatoire de trois éléments distincts : le lexique, le clitique et le verbe. Quatre cas différents se présentent avec une sorte de dédoublement de la place sujet⁴.

Les cas (a), (b) et (c) ci-dessous peuvent recevoir une description en terme d'emphase⁵. (7)-(9).

(a) *Lexique + Clitique + Verbe*

- (6) *cette maison elle* avait euh quatre étages + (LC 90-1)

(b) *Clitique + Verbe + Lexique*

- (7) a. aux beaux jours *il*⁶ aime bien *son fils* dormir la fenêtre ouverte
 b. *elle* avait été bombardée + *la maison de Coutances* (LIC 90-1)

(c) *Verbe + Clitique + Lexique*

- (8) Comment pouvait-*il*, *l'enfant*, refuser ce don qui seul compte, et qu'elle lui apporte ? (Le Monde)

La dernière combinatoire (d) est la seule réellement pertinente puisqu'elle permet d'envisager deux analyses distinctes en terme d'*inversion*

4. Pour faciliter la lecture des exemples, le lexique est présenté en italiques et le clitique couplé en gras.

5. Pour l'instant, on considérera comme des synonymes de dislocation, les termes d'emphase ou de redondance.

6. Certaines descriptions des tournures impersonnelles (en terme de sujet apparent / réel) pourraient laisser supposer qu'elles correspondent aussi à la suite linéaire de catégories retenues dans ce paragraphe (i). Il s'agit là de la succession linéaire la plus fréquemment citée par les grammairiens bien qu'on puisse retrouver cette organisation dans d'autres cas présentés ici (ii).

- (i) aux beaux jours il apparaît *une chrysalide*
 (ii) aux beaux jours apparaît-il *une chrysalide*

Mais il s'agit là d'une structure très spécifique qui ne sera pas étudiée dans ces pages. Même si cela ne constitue pas un critère décisif, l'absence d'accord du clitique peut être retenue dans cette première étape pour justifier de la mise à l'écart de l'impersonnel.

*complexe*⁷ (10) ou de dislocation (11). Les précédentes ne posaient pas de problème.

(d) *Lexique + Verbe + Clitique*

- | | | |
|------|--|---------------------|
| (10) | pour qui <i>cette sonnerie</i> était- <i>elle</i> bruyante | (C 37) |
| (11) | <i>Cette solidarité militaire</i> , comment pourrait- <i>elle</i> être mise en jeu ? | (<i>Le Monde</i>) |

Ces deux organisations n'ont pas le même statut normatif : la dislocation est considérée comme une forme relâchée, typique de l'oral. L'inversion complexe, en revanche, est parfaitement reconnue par la tradition.

Dans leur présentation des phénomènes interrogatifs, les grammairiens établissent d'ordinaire un lien entre ces deux organisations⁸. L'inversion complexe se caractérise ainsi pour M. Grevisse (1986) par "la redondance du sujet" (p. 626) et J. Gardes-Tamine (1990) établit une relation entre l'exemple (12) décrit comme emphatique et (13) qui présente une inversion complexe :

- | | |
|------|--|
| (12) | Jeanne, elle a acheté la robe dont elle avait envie. |
| (13) | Jeanne a-t-elle acheté la robe dont elle avait envie ? |

Dans le cas de l'inversion complexe, la succession des catégories est analysée en terme de complexité du sujet (ce qui constitue une notion *ad hoc* qu'on ne rencontre pas ailleurs), alors qu'il est fait appel à la notion de redondance pour le double marquage.

La seule combinatoire des deux catégories ne fournit qu'une description imparfaite car trop succincte de telles structures. Dans un premier temps, on présentera de façon distincte la dislocation et l'*inversion complexe*. On pourra alors préciser l'opposition fondamentale qui existe entre ces deux organisations. A partir de là, il deviendra possible d'expliquer les contextes syntaxiques dans lesquels chacune peut apparaître et les contraintes particulières qu'elles présentent. On pourra aussi préciser

7. Bien que le terme nous apparaisse comme particulièrement peu adapté à la description que nous proposons, nous avons choisi de le conserver pour ne pas ajouter à la complexité terminologique.

8. Dans les autres cas, seule la dislocation aurait pu être décrite, ce qui amputait la description d'une dimension. Les observations que nous fournirons sur cette notion s'appuieront sur les différentes configurations présentées ci-dessus.

sous quelles conditions doit être maintenue la possibilité d'une double analyse (qui met en concurrence la dislocation et l'inversion complexe).

2. PRÉSENTATION DES DEUX PHÉNOMÈNES

On insistera, dans cette présentation, sur l'identification de la séquence sujet⁹. Ces deux organisations présentent une caractéristique commune : chacune fait intervenir la combinaison de deux éléments (l'un clitique et l'autre réalisé dans une autre catégorie) sur une même place syntaxique. Reste alors à s'interroger sur le rôle exact que jouent les deux éléments en présence : est-on face à une réalisation dédoublée de la même place syntaxique qui s'étirerait syntagmatiquement ou faut-il considérer qu'un seul terme remplit la place ? Il importe de préciser quel élément doit être analysé en tant que sujet grammatical et le statut accordé à l'autre terme. Cette concomitance de deux catégories constitue une entrave à de nombreuses descriptions. La tradition marginalise la dislocation en la traitant comme un phénomène étroitement lié à l'oral. Plus récemment, A. Berrendonner (1991) a proposé de "rétrograder" le clitique qui deviendrait un indice dans de tels couplages¹⁰, suggérant par là qu'il n'occupe pas pleinement la place syntaxique.

2.1. LA DISLOCATION

L'Approche Pronominale¹¹ a fourni un cadre syntaxique qui permettait de traiter la dislocation. A partir de critères fondés sur un ensemble de propriétés syntaxiques, a été délimité un ensemble d'éléments qui n'entretenaient pas de relation syntaxique avec le verbe constructeur¹². On réserve le nom d'*associés* à ces éléments qui ne sont pas interpré-

9. La confrontation entre ces deux structures ne se pose qu'après le XV^e siècle quand la réalisation du sujet devient obligatoire. Avant cela, l'inversion complexe ne se rencontre pas, seuls existaient des cas de double marquage (cf. P. Skarup, 1975) :

L'aveir Carlun, est il apareilliez ? (cité p. 431).

10. Pour D. Creissels (1989), le clitique est toujours analysé comme un indice.

11. Cf. en particulier *Pronom et syntaxe* (1984).

12. Cf. J. Deulofeu (1991).

tables comme des éléments régis, ils restent en dehors de la construction verbale et échappent à la sphère d'influence syntaxique du verbe (14) :

(14) et *d'ailleurs* il était meilleur à ce moment-là (Viandox)

Parmi les associés, on pourra distinguer :

- d'une part les cas de double marquage, comme en (15) où l'élément lexical détaché et l'élément clitique dit de "reprise" semblent occuper la même place syntaxique auprès du verbe¹³. Cette analyse est fondée à l'origine sur les cas prépositionnels. La préposition constitue l'indice morphologique de la relation syntaxique. A droite du verbe, la préposition apparaît systématiquement, ce qui confère un statut non ambigu à la séquence couplée

(15) il *en* avait peur *de cette maîtresse* (Salavert)

On se trouve alors en présence d'un couple d'éléments :

a/ réalisés dans deux catégories distinctes (clitique et lexique)

b/ qui sont aptes à remplir tous deux une place syntaxique unique auprès du verbe recteur

c/ entre lesquels existe une relation de coréférence obligatoire.

Ce sont les propriétés qui caractérisent le double marquage.

- D'autre part, en dehors de ces cas de dislocations appelés double marquage, nous distinguons les dislocations dans lesquelles il y a aussi un élément détaché et un pronom clitique sans que tous deux soient forcément en relation de coréférence directe.

(16) la mairie ils ont dit de pas s'en faire.

(17) alors le gram je t'en parle tout de suite (Hopwood, 82, 1)

On constate que la distribution de la préposition est significative. En effet, l'absence de la préposition *de* dans l'exemple (17) conduit à considérer que l'élément détaché est associé à l'ensemble de la cons-

13. En termes traditionnels, les places syntaxiques sont préférentiellement remplies par des termes lexicaux. La notion de détachement entretient l'hypothèse que même si un pronom clitique est présent dans l'énoncé, c'est le lexique couplé qui doit être traité comme le sujet effectif (cf. R.L. Wagner et J. Pinchon, 1952). Le terme de "double marquage" tente de jouer sur le côté paradoxal du phénomène décrit : la morphologie au travers de la préposition perpétue dans certains cas l'existence d'un lien syntaxique alors pourtant que le lexique est situé en dehors de la construction verbale, hors de l'influence strictement syntaxique du verbe.

truction verbale et non en relation de double marquage (ce qui supposerait une relation coréférentielle étroite avec le pronom clitique *en*). La préposition joue donc un rôle majeur dans l'interprétation. En fait, celle-ci constitue un indice morphologique suffisamment pertinent pour que l'on puisse établir un lien avec une place construite par le verbe. Lorsque le syntagme disloqué est prépositionnel, il s'agit obligatoirement d'un cas de double marquage.

Dans les cas où le pronom clitique est sujet ou complément non prépositionnel (i.e. où le lien syntaxique ne s'incarne pas dans une forme morphologique particulière), nous préférons dire qu'il y a une simple possibilité de coréférence non systématique entre les deux éléments.

(18) *mon père il est sympa*

On peut partir d'un exemple comme (18) pour montrer qu'un contexte plus large permet de modifier la relation de coréférence envisagée précédemment : le pronom *il* n'y est plus en relation de coréférence avec *mon père* mais avec un autre élément non mentionné et déjà apparu dans le contexte précédent

Loc. 1 *mon père son patron c'est une peau de vache*

Loc. 2 *le patron de ma mère il est horrible mon père il est sympa*

Il ne serait pas possible d'envisager ce type d'interprétation avec une dislocation où l'élément détaché est accompagné d'une préposition : celle-ci désignerait de façon certaine la séquence en relation de double marquage avec le pronom clitique :

(19) a. *de mon père je m'en souviens*

b. ? *de mon père de ses plaisanteries je m'en souviens*

c. *mon père de ses plaisanteries je m'en souviens*

Pour traiter la dislocation il est nécessaire aussi de travailler sur la position droite ou gauche de l'élément détaché et sur les catégories grammaticales. En effet, la position est retenue, par l'ensemble des études, comme critère pour distinguer les détachements avec préposition des détachements sans préposition¹⁴. Pour ce qui est des catégories, nous

14. L'analyse transformationnelle a proposé ainsi de dire que les dislocations à droite d'un complément prépositionnel étaient de type transformationnel, alors que les dislocations à gauche (compte tenu de l'absence de la préposition) étaient d'origine basique.

avons pu observer qu'elles avaient une distribution différente dans les énoncés à dislocation. D'où l'intérêt de les inclure dans notre étude.

Il reste maintenant à déterminer dans le cadre de cette réalisation successive de deux unités, le statut syntaxique de chacune d'elle. Plusieurs critères montrent que la place syntaxique est occupée par l'élément clitique.

1. Dans certains cas, le "lexique" ne peut assumer la fonction sujet, contrainte qu'on ne retrouve jamais pour le clitique. C'est ce qu'on illustre en (20) :

- (20) a. mais moi je ne suis pas trop d'accord (GAL)
 b. * mais moi ne suis pas trop d'accord
 c. mais je ne suis pas trop d'accord

Notre approche est basée sur la morphologie¹⁵. Le couplage "moi je" constitue la meilleure preuve de la dissymétrie qui existe entre les deux éléments du couple. Alors que le clitique peut être décrit comme spécialisé dans l'indication de la place syntaxique occupée, la forme "moi" n'acquiert son statut que dans cette relation de couplage qu'il entretient avec le clitique. Il ne joue pas de rôle syntaxique au niveau du verbe. La même analyse vaudra pour (21)

- (21) a. et moi dois-je venir aussi
 b. * et moi dois venir aussi
 c. et dois-je venir aussi

2. La liberté de placement que peut prendre la forme couplée au clitique ne correspond pas à ce qu'on observe habituellement pour le sujet lexical (22)-(23). Analyser l'élément lexical comme le sujet conduirait alors à joindre à la description une série de règles de placement (ou de déplacement) *ad hoc* qui n'aurait rien d'économique¹⁶.

- (22) a. nous sommes fatigués nous aussi
 b. ? sommes fatigués nous aussi

15. On pourrait nous objecter qu'il y a ici une incompatibilité morphologique. En fait, pour nous, l'indication que fournit le clitique est décisive.

16. On reviendra par la suite sur d'autres aspects plus décisifs encore du placement du lexique qui peut se réaliser dans des positions qui échappent à l'influence syntaxique du verbe. Il est bien sûr inconcevable d'y rencontrer le sujet. Dans ce contexte, l'hypothèse que le lexique soit sujet n'est plus défendable.

- (23) a. Elle est gentille, Sonia, mais elle n'a rien compris. (*Le Monde*)
 b. ? Est gentille Sonia mais elle n'a rien compris.

3. L'accord du verbe se fait avec le clitique. On a précédemment cité des cas dont l'analyse se modifiait selon l'étendue du contexte retenu et d'autres qui, bien que mettant en jeu les mêmes catégories, devaient être considérés comme des cas de dislocation sans coréférence. L'analyse qui considère que le clitique constitue le sujet grammatical s'harmonise avec ces diverses situations. Ainsi, on considérera que dans les deux énoncés ci-dessous, le clitique seul remplit la place sujet, ce qui explique l'accord verbal :

- (24) a. *toi et moi* aurait-*on* fait mieux
 b. *toi et moi* aurions-*nous* fait mieux

Les ouvrages traditionnels (M. Grevisse) n'analysent pas ces cas.

On peut donc préciser un critère à la liste des propriétés délimitant le double marquage. Une première relation lie le clitique à la construction verbale. C'est lui qui occupe et sature la fonction sujet du point de vue grammatical. Une deuxième relation, lien de coréférence obligatoire, existe entre le clitique et le lexique. Celle-ci unit les deux éléments alors que la construction verbale dispose déjà du remplissage effectif de ses places de construction.

2.2. L'INVERSION COMPLEXE

Dans l'inversion complexe interviennent, en apparence, les mêmes catégories que dans le double marquage. Reste à indiquer le rôle que joue chaque élément afin de préciser en quels termes doit être posée la différence entre les deux organisations étudiées.

Les grammairiens rapprochent l'inversion complexe de la notion de redondance¹⁷. Plusieurs facteurs conduisent à proposer un point de vue

17. C'est le cas de M. Grevisse, déjà cité, ou de K. Togeby (1985) qui écrit "le sujet est exprimé par un pronom conjoint après le verbe, mais il peut être représenté, en même temps, par un syntagme disjoint avant le verbe" (p. 142). Le statut du clitique se trouve au centre des nombreuses analyses consacrées à ce point de syntaxe. R.S. Kayne (1977) écrit que "dans cette construction, le SN sujet apparaît à gauche du verbe et un clitique sujet est attaché à la droite du verbe" (p. 93), laissant par là supposer que le sujet se dédouble. Hypothèse reprise par A. Berrendonner (1992).

différent de la tradition. Cette analyse par inversion complexe s'accompagne d'un certain flou sur le rôle exact des éléments présents. La tradition qui traite à l'origine ce cas en terme de redondance doit conjointement fournir des arguments pour la classer parmi les constructions normatives (traitement refusé à la redondance). Elle a recours pour cela à la notion de complexité. Il est alors difficile de préciser quel élément est considéré comme le sujet : le clitique, le lexique ou la chaîne constituée par le couplage. Pour M. Grevisse, le sujet est placé avant le verbe et "repris par un pronom personnel conjoint". Mais rien de précis n'est dit du lien ainsi établi.

On s'intéressera, dans un premier temps, aux seules formes "t-il(s)"¹⁸ et "t-elle(s)". On a quelque réticence à s'appuyer sur des exemples tels que (25) qui semblent peu attestés en français contemporain bien qu'ils aient certainement connu leur heure de gloire au début du siècle et continuent à être vivaces en québécois.

- (25) a. *Tu viens-t-il* (cité par R. Geogin, 1952, p. 295)
 b. *J'avais-t-il raison* (*id.*)

Il s'agit d'un usage marginal qui s'écarte des usages étudiés ici puisqu'il met en présence simultanément deux formes clitiques. De tels exemples offrent l'intérêt de montrer que le "t-il" n'impose pas l'accord verbal qui s'effectue avec le clitique antéposé. Ils permettent d'ébaucher une hypothèse qui dissocierait une forme sujet (l'élément antéposé) de la forme "t-il" postposée analysée comme découplée du sujet. Cette particule jouerait un autre rôle dans la construction verbale.

Dans les énoncés cités en (26) on retrouve le cumul des deux catégories ; "lexique + clitique". L'absence de l'accord en genre habituellement observé entre le lexique et la forme clitique postposée renforce l'hypothèse ébauchée et fait apparaître ce "t-il" comme une particule interrogative qui tend à être invariable. Concédonc toutefois que de tels exemples restent marginaux.

- (26) a. Frère Salvador se rendit sur le coup de trois heures à la prison, et
la brusquerie de son double tour de clef me blessa-t-il dans
 mon orgueil ? (H. Bianciotti, p. 152)

C.L. Muller (1984) a discuté cette position. Pour lui, le clitique n'est pas un actant, c'est-à-dire ne constitue pas le sujet.

18. On notera ainsi l'élément qui apparaît à droite du verbe dans l'inversion complexe. Il est en effet toujours réalisé sous une forme phonique longue avec présence d'un "t" euphonique.

- b. alors pourquoi *TF1* a-t-il été choisi(e) (F2)
 c. mais *son amélioration* vaut-il aujourd'hui d'arrêter le trafic
 (France Inter)

Certaines formulations verbales, hors contexte particulier, acceptent difficilement un sujet de type "il". Les exemples (27)¹⁹ à (30) illustrent de tels cas qui sont toujours bien meilleurs avec des sujets "cela" :

- (27) a. ? Il s'est passé.
 b. Cela s'est passé.
 (28) a. ? Il t'ennuie que je vienne.
 b. Cela t'ennuie que je vienne.
 (29) a. ? Il t'irrite qu'il fasse noir.
 b. Cela t'irrite qu'il fasse noir.
 (30) a. ? Il t'intrigue d'être attendu.
 b. Cela t'intrigue d'être attendu.

Le fait qu'on rencontre sans difficulté de telles formulations dans le cadre des inversions complexes (31) conduit à mettre en doute que le sujet puisse résider dans la forme "t-il" postposée. Il serait en effet peu raisonnable de déclarer, dans un premier temps, que "il" n'est pas un bon sujet dans la formulation (a) alors que dans les exemples (31) on le traiterait comme le sujet postposé. Il convient de formuler une analyse qui prenne en compte le statut exact de cette forme "t-il" postposée au verbe.

- (31) a. Cela s'est-il passé
 b. Cela t'ennuie-t-il que je vienne.
 c. Cela t'irrite-t-il qu'il fasse noir.
 d. Cela t'intrigue-t-il d'être attendu

On proposera donc de différencier d'une part une forme clitique sujet désignée par "il" qu'on trouve en (32) et de l'autre une forme clitique non sujet comme en (33) représentée par "t-il". C'est cet élément "t-il" qui est réalisé dans l'inversion complexe.

- (32) mais avaient-ils beaucoup de vaches (C 66)
 (33) mais les fermiers avaient-ils beaucoup de vaches

Quelques contextes syntaxiques permettent de valider cette hypothèse : une seule de ces deux formes va pouvoir être réalisée, illustrant qu'il existe deux unités distinctes qui connaissent des distributions différentes.

¹⁹ Le premier exemple est repris à Y.-Ch. Morin (1985). Ces exemples, peu satisfaisants de nos jours dans leur forme (a), étaient fréquents au XVII^e siècle.

L'incise présente un caractère particulier comme l'illustre (34). L'inversion complexe ne s'y rencontre jamais²⁰ :

- (34) a. Le pire, poursuit-il, c'est la peur. (Le Monde)
 b. ? Le pire, ce pauvre professeur poursuit-il, c'est la peur.

Cette distribution particulière s'explique si l'on admet l'existence de deux unités distinctes. En (a), c'est le clitique sujet qui est réalisé, il s'inscrit dans un paradigme qui comprend l'ensemble des pronoms clittiques sujets. En (b), la forme "t-il" est une particule qu'on ne peut analyser comme le sujet mais constitue une modalité particulière. A l'appui de cette hypothèse, on observe que toute forme sujet qui inclut une modalité interrogative (ce serait le cas du pronom "qui") ne peut apparaître dans le contexte de l'incise²¹ (35) :

- (35) ? Le pire, poursuit qui, c'est la peur.

Ce sont donc les contraintes propres de l'incise, peu compatible avec de nombreuses modalités²², qui expliquent que la modalité "t-il", qu'on trouve dans l'inversion complexe ne puisse être réalisée. Le sujet clitique ne connaît pas cette entrave.

Un autre usage confirme la distinction précédente. Il permet en effet de retrouver une distribution différente pour le pronom clitique postposé non couplé (analysé comme le sujet) et l'élément "t-il" de l'inversion complexe. Après la particule interrogative "est-ce que" on trouve de nombreux exemples avec *inversion complexe* (36) :

- (36) a. est-ce que la normalité existe-t-elle (Europe 1)
 b. alors comment est-ce que les sociobiologistes s'y prennent-ils (C 42)
 c. alors se pose la question est-ce que la guerre est-elle juste (A 2)

Par contre, aucune attestation du clitique sujet n'a été relevée dans ce même contexte (37) :

20. La dislocation du sujet (bien qu'elle se rencontre rarement) par contre est envisageable (i) :

(i) Le pire, a-t-il poursuivi *ce pauvre professeur*, c'est la peur.

21. A l'appui de cette analyse, notons qu'on retrouverait des contraintes semblables sur la négation que celle-ci soit verbale (i) ou incluse dans un élément particulier (ii) :

(i) ? "L'argent est dans l'air", ne soupire pas le président.

(ii) ? "L'argent est dans l'air", ne soupire personne.

22. Blanche-Benveniste (1989).

- (37) a. ? est-ce qu'existe-t-elle
 b. ? est-ce qu'arriveras-tu à l'heure
 c. ? alors se pose la question est-ce qu'est-elle juste

La particule “est-ce que” impose d'analyse “t-il” comme une modalité²³. Un exemple comme (38) sera donc toujours décrit comme une inversion complexe, jamais comme un double marquage :

- (38) pourquoi est-ce que *l'adjectif bizarre* revient-il si souvent (TF 1)

Pour envisager une interprétation en double marquage, il faudrait que le clitique soit antéposé au verbe. Dans ce cas, le lexique peut apparaître avant ou après “est-ce que” (39) :

- (39) a. *l'adjectif bizarre* pourquoi est-ce qu'il revient si souvent
 b. pourquoi est-ce que *l'adjectif bizarre* il revient si souvent

Ainsi, dans l'inversion complexe, l'élément de type *t-il*, *t-elle* présente plusieurs particularités qui le différencient du sujet :

- il n'est pas lié à la formulation verbale utilisée, ce qui traduit l'absence d'un lien étroit de sélection obligatoire entre le verbe à son sujet
- sa réalisation est liée à l'apparition des modalités. Cela permet d'expliquer conjointement :
 - a- son absence dans le cadre des incises (organisation très réfractaire aux diverses modalités)
 - b- sa possibilité d'apparition après “est-ce que”. A l'inverse, le sujet clitique postposé (qui obéit à une distribution autre que cette modalité) ne s'y rencontre pas.

Sur ces bases, on analysera donc la forme clitique couplée dans l'inversion complexe comme une particule interrogative et non comme le sujet. Le tableau ci-dessous regroupe les observations précédentes :

23. Le cumul de deux modalités se rencontre dans une chaîne interrogative.

	clitique sujet (noté <i>il</i>)	modalité (notée <i>t-il</i>)
Formulation verbale	certaines formulations acceptent mal un sujet <i>il</i> (sujet ? <i>Il s'est passé</i> <i>Cela s'est passé</i>)	l'inversion complexe n'est pas contrainte pour ces verbes <i>Cela s'est-il passé</i>
incise	sujet postposé possible Non, a-t- <i>il</i> répondu	modalité impossible ? Non, Pierre a- <i>t-il</i> répondu
est-ce que	sujet postposé impossible ? est-ce qu'existe-t-elle	modalité possible est-ce que la normalité existe-t-elle

Au terme de cette rapide présentation, il semble possible d'opposer les deux organisations décrites dans ces pages d'une façon très nette :

	Double marquage	Inversion complexe
élément lexical	n'est pas sujet	est sujet
élément clitique	est sujet	n'est pas sujet

On voit donc que ces deux organisations dans lesquelles apparaissait un déroulement linéaire semblable de deux catégories présentent un fonctionnement fort différent²⁴. Le rôle que jouent les deux catégories est profondément modifié. A partir de cette hypothèse, il va devenir possible d'établir une description plus précise afin d'une part d'affiner ce que recouvre la notion trop vague de "lexique", d'autre part de détailler les contextes syntaxiques d'apparition de ces organisations. Il permettra de

24. Dans le cas d'un couplage "lexique + *ce*" comme en (i), seule l'analyse en double marquage est envisageable. Il n'est jamais possible d'y déceler une inversion complexe :

(i) le village de vacances est-ce une concentration de euh mille personnes
sur huit hectares (LIC 86 A)

La forme clitique *ce* peut toujours remplir la fonction sujet. Le lien entre le clitique et le lexique est différent de celui décrit ici entre le lexique et la forme *il*.

comprendre pourquoi certains contextes ne sont compatibles qu'avec une seule organisation (soit le double marquage, soit l'inversion complexe), alors que pour d'autres contextes on doit envisager une double interprétation. Dans ce dernier cas, on proposera, en l'absence de critères non ambigus, de maintenir entière une double analyse.

3. INDICES DE DISCRIMINATION

Dans un premier temps, nous examinerons un contexte syntaxique révélateur : celui de l'interrogation partielle, qui fournit des limites claires à la construction. Nous détaillerons ensuite diverses catégories regroupées sous le terme de "lexique", ce qui fera ressortir les limitations propres au double marquage.

3.1. LA STRUCTURE DE LA CONSTRUCTION VERBALE

Les grammairiens tels R. Le Bidois (1952) ou M. Grevisse (1986) ont reconnu la différence entre des énoncés tels (40) et (41), analysés respectivement comme redondance et inversion complexe. Cette variation est reliée à la position qu'occupe le lexique couplé par rapport à l'élément interrogatif. Toutefois, ils n'indiquent pas en quoi s'opposent ces deux organisations.

- (40) mais cette sonnerie pour qui était-elle bruyante
 (41) mais pour qui cette sonnerie était-elle bruyante (C 37)

Nous allons montrer que syntaxiquement, la structure de ces deux énoncés est profondément différente. Pour notre démonstration, nous examinerons la position qu'occupe le lexique par rapport à l'élément interrogatif.

A. La position gauche

Lorsque le lexique précède l'élément interrogatif, il occupe de fait une position qui échappe à l'influence syntaxique du verbe. Pour vérifier cette hypothèse, on montrera qu'à gauche du verbe :

- on ne peut placer une séquence régie par le verbe
- on trouve sans difficulté des éléments associés

La perte du lien syntaxique qui unit le verbe constructeur et le lexique antéposé au pronom interrogatif²⁵ permet d'expliquer certaines "bizareries" de distribution. On relève ainsi qu'on ne peut tolérer, dans cette position, un élément régi. C'est le cas du complément en (42) tout autant que du sujet en (43) :

- (42) ? à ton frère quand ressembleras-tu
 (43) * la réunion quand aura lieu

Toutefois, certains exemples (44) pourraient laisser croire que le sujet occupe bien cette position. Ce serait là une erreur d'analyse. Le sujet ici est en fait le clitique postposé. Dans (a), le lexique antéposé" peut être interprété comme en relation de double marquage avec le clitique sujet. En (b), on trouve avant l'interrogatif un associé typique.

- (44) a. Les rideaux comment étaient-ils tirés (TF 1)
 b. quant aux rideaux comment étaient-ils tirés

L'énoncé (45) permet d'appuyer cette hypothèse. En effet, une formulation verbale qui nécessite un sujet de type "cela" n'est pas grammaticale lorsque cet élément est antéposé au pronom interrogatif.

- (45) a. quand cela t'ennuie-t-il que je vienne
 b. * cela quand t'ennuie-t-il que je vienne

Cela nous montre que (a) doit être analysé comme une inversion complexe (avec la chaîne "sujet *cela* + particule *t-il*"). On ne peut conserver cette analyse dans l'exemple (b). La position qu'occupe "cela" l'empêche d'être sujet. Dans la formulation utilisée, l'élément *t-il* ne peut pas remplir cette fonction. L'énoncé est agrammatical car le verbe n'a pas de sujet.

Lorsque le lexique est antéposé au pronom interrogatif, il a le statut d'associé. On trouvera ainsi :

- des éléments typiquement associés à la construction verbale et qui ne connaissent que ce fonctionnement (46)

- (46) quant à ton père, comment est-il venu ?

25. On emploie ici le terme "pronom interrogatif" dans un sens large comme tout élément interrogatif de l'interrogation partielle : pronom (*que*, etc.), adverbe (*comment*, etc.) ou déterminant (*quel*).

- des éléments qui, comme le montre la présence de la préposition²⁶, sont en relation certaine de double marquage (47)

(47) et à moi quand m'en parleras-tu ?

- des éléments dont l'interprétation en double marquage est la plus probable (48)

(48) ton père comment est-il venu ?

Dans ce dernier cas, la relation coréférentielle est possible sans qu'elle soit jamais obligatoire. Le lien peut exister avec un autre élément du contexte (49). Il n'y a donc pas d'obligation de coréférence entre le syntagme antéposé au pronom interrogatif et le clitique sujet.

- (49) a. ton père comment est-il venu son ami
b. ton père comment est-elle venue sa copine

B. La position droite

On y a fait allusion précédemment : les sujets régis par le verbe peuvent apparaître à droite du pronom interrogatif. C'est ce qui explique la bonne formation de (50).

(50) vers quoi *cela* va-t-*il* te mener (C101)

Mais au vu de cet énoncé, on pourrait conclure trop vite que seule l'analyse en inversion complexe demeure quand le couple "*cela* + clitique" est postposé à l'interrogatif. En fait, l'analyse se doit d'être plus prudente, puisqu'aucune des deux interprétations (double marquage et inversion complexe) ne peut être repoussée *a priori*. En effet, les deux catégories clitique et lexicale sont toutes deux aptes à remplir la fonction sujet.

Dans quelques cas précis, on dispose de critères pour trancher en faveur d'une analyse unique. C'est le cas en (51) où l'on a vu que la succession "moi + je" s'interprète comme un double marquage. Inversement lorsque la formulation verbale refuse un sujet "il", il s'agit, sans hésitation, d'une inversion complexe (52) :

²⁶. Il s'agit là d'un énoncé fabriqué puisque la préposition à gauche est plus rarement réalisée.

- (51) mais comment moi aurais-je pu le savoir
 (52) a. depuis quand cela t'intrigue-t-il d'être attendu
 b. ? depuis quand t'intrigue-t-il d'être attendu

La forme “moi” lorsqu'elle succède à l'interrogatif est plus difficilement interprétée en tant qu'associé à l'ensemble de la construction. Elle tend plutôt à être analysée comme en relation de double marquage. C'est pourquoi les associés typiques sont peu naturels²⁷ (53) dans cette position. Pour la même raison, l'absence de lien coréférentiel produit un résultat surprenant (54) :

- (53) ? comment quand à ton père est-il venu ?
 (54) ? comment ton père est-elle venue sa copine ?

La distribution observée conduit au tableau suivant :

A gauche de l'interrogatif	A droite de l'interrogatif
<i>sujet</i> impossible	<i>sujet</i> comment <i>cela</i> s'est-il produit
<i>double marquage</i> et <i>lui</i> qu'a-t-il fait	<i>double marquage</i> comment <i>moi</i> aurais-je pu le dire
<i>associés</i> <i>selon toi</i> comment feront-ils <i>quant à eux</i> comment feront-ils	<i>associés</i> : certains sont moins naturels : comment <i>selon toi</i> feront-ils ? comment <i>quant à eux</i> feront-ils

Délimité par opposition au clitique, le “lexique” se présente, en fait, comme un ensemble d'éléments disparates qui présentent des comportements différents et qu'il est exclu de pouvoir traiter globalement. Trois grandes catégories plus fines ont été distinguées. Elles renforcent l'opposition qui nous intéresse.

27. En dehors des cas avec inversion étudiés ici, on pourrait formuler les mêmes observations sur la place des éléments selon leur statut. A droite de l'interrogatif, *toi* associé (i) est moins bon que *toi* en double marquage (ii) :

- (i) a. et toi comment ça va
 b. ? et comment toi ça va
 (ii) je t'ai demandé comment toi tu allais

3.1. LE SUJET VERBAL

A. L'infinitif

La succession “infinitif + V + clitique”²⁸ n'est attestée sur la place sujet que dans le cadre de l'inversion complexe (55) :

- (55) a. D'ailleurs gouverner et mentir ne sont-ils pas cousins germains ?
(*Le Monde*)
b. Le sida existe. Le dire est-il politiquement suspect ?
(*Le Nouvel Observateur*)
c. Abandonner le ministère de l'intérieur lui ferait-il plaisir ?
(*Le Monde*)

La seule contrainte concerne bien évidemment la formulation verbale qui doit accepter une telle forme comme sujet (56). La forme “t-il” n'intervient pas dans la “délimitation” du sujet.

- (56) a. alors le décor a-t-il beaucoup changé (C 60)
b. ? alors partir a-t-il beaucoup changé

La relation de double marquage ne se rencontre pas lorsque le sujet est un infinitif. Cette hypothèse repose sur l'impossibilité de trouver (57) et (58). On admettra en effet que l'impossibilité du couplage “infinitif + clitique + V” est maintenu dans le cas où le clitique est postposé au verbe.

- (57) a. * gouverner et mentir ils ne sont pas cousins germains
b. * ils ne sont pas cousins germains gouverner et mentir
c. * ne sont-ils pas cousins germains gouverner et mentir
(58) a. * le dire il est politiquement suspect
b. * il est politiquement suspect le dire
c. n'est-il pas politiquement suspect le dire

A partir de cette distribution particulière, on posera que tout couplage entre un infinitif et un clitique constitue nécessairement un cas d'inversion complexe. Il n'est pas possible d'envisager ici une double analyse.

B. Le sujet de type “que-phrase”

Il est courant en français de trouver des “que-phrases” reprises par un élément *ce* ou *ça* sujet. Ces constructions verbales apparaissent rare-

28. On se limite, dans le cadre de cet article, au couplage avec un clitique de type *il*. On n'a pas pris en compte les couplages avec *ce* ou *ça*, dans lesquels on ne retrouve pas la relation de coréférence étroite (spécifique au double marquage).

ment directement en sujet auprès du verbe. Elles ne sont jamais disloquées dans une construction avec un pronom “de reprise” de type *il* (59). On retrouve donc la même distribution que pour l’infinitif. Lorsqu’on rencontre le couplage d’une “que-phrase” avec la forme “t-il” postposée (60), seule l’interprétation en inversion complexe est possible²⁹.

- (59) ? qu’il se présente aux élections il te surprend vraiment
 (60) qu’il se présente aux élections te surprend-il vraiment

3.2. LES INDÉFINIS

Cette catégorie³⁰ n’a été prise en compte dans l’analyse de la dislocation que par A. Berrendonner (1991) dans une perspective pragmatique.

Pour notre démonstration, deux éléments apparaissent particulièrement significatifs : *rien* et *nul*. On ne les rencontre jamais en relation de double marquage³¹ (61) :

- (61) a. ? dans cette ville rien il nous plaisait
 b. ? nul il ne peut nous plaire

Chaque fois qu’on trouvera la concomitance de l’un de ces éléments et du clitique postposé, il faudra interpréter l’énoncé comme une inversion complexe (62) :

- (62) a. dans cette ville rien ne serait-il interdit
 b. nul n’a-t-il le droit de lui résister

29. La démonstration est moins convaincante puisqu’elle ne repose que sur une seule des combinaisons envisageables. En effet, la succession “clitique + que-Phrase” n’est pas exclue. Elle est interprétable en terme d’impersonnel (i). Nous ne faisons qu’ébaucher une analyse ici.

(i) a. il te surprend vraiment qu’il se présente aux élections
 b. te surprend-il vraiment qu’il se présente aux élections

30. Du point de vue syntaxique, il existe une si grande diversité entre les éléments que la tradition rassemble qu’il est difficile de poser l’unité syntaxique de cette classe.

31. Le double marquage est plus courant pour des indéfinis comme *tous* (i), *l’autre* et *chacun*. On trouve moins facilement le couplage avec les pronoms *personne* et *n’importe qui* (ii) :

(i) Tous ils parlent en même temps (cité par A. Berrendonner, 1991)
 (ii) Personne il n’a jamais parlé de ça

3.3. Ø N

On notera sous la forme “Ø N” l’absence de déterminant devant le nom. Le couplage “Ø N + il” ne peut jamais s’analyser en terme de double marquage³² (63) et (64) :

- (63) a. ? *construction européenne il* devrait signifier abandon de souveraineté
 b. ? *il* devrait signifier abandon de souveraineté *construction européenne*
 c. ? devrait-*il* signifier abandon de souveraineté *construction européenne*
- (64) a. ? *pommes et poires elles* ont été entièrement détruites par l’orage
 b. ? *elles* ont été entièrement détruites par l’orage *pommes et poires*
 c. ? ont-*elles* été entièrement détruites par l’orage *pommes et poires*

La succession “Ø N + V + clitique” se rencontre toutefois. Elle ne peut alors s’interpréter qu’en terme d’inversion complexe (65) :

- (65) a. pourquoi *construction européenne* devrait-il signifier abandon de souveraineté (Europe 1)
 b. *pommes et poires* ont-elles été entièrement détruites par l’orage

3.4. SUJET QUANTIFIÉ PAR UN NUMÉRAL

De tels syntagmes semblent très difficiles en relation de double marquage avec un clitique (66), ils sont par contre envisageables en tant que sujets dans une inversion complexe (67) :

- (66) a. ? sans doute *dix sages* auraient prêté plus d’attention à la liste des radios
 b. ? sans doute *ils* auraient prêté plus d’attention à la liste des radios *dix sages*
 c. ? sans doute auraient-*ils* prêté plus d’attention à la liste des radios *dix sages*
- (67) sans doute *dix sages* auraient-*ils* prêté plus d’attention à la liste des radios

32. Cette contrainte persiste sur la place de complément (i) :

- (i) a. il détaille *pommes et poires*
 b. ? il les détaille, *pommes et poires*

CONCLUSION

La disparité entre l'inversion complexe et le double marquage est totale. Elles s'opposent sur le rôle que joue le clitique. Il convient de distinguer :

- d'une part le double marquage qui couple un sujet clitique avec quelques catégories bien précises : lexique (déterminé) et semi-lexique. C'est une relation de type syntaxique et coréférentiel très étroite.
- d'autre part l'inversion complexe dans laquelle l'élément clitique n'est jamais sujet. Il s'agit d'une particule "t-il" de modalité. Il n'y a plus réellement dans ce cas de couplage puisqu'on distingue radicalement un sujet (réalisé dans des catégories très variées) et une modalité.

Certains syntagmes ne peuvent pas se prêter à une double analyse : les infinitifs, les "que-phrases", les indéfinis, les éléments indéterminés. La combinatoire avec un élément clitique s'interprètent obligatoirement comme un cas d'inversion complexe. Le lexique peut poser problème. En dehors des cas d'interrogatives partielles où l'élément interrogatif peut servir de repère, rares sont les cas où une interprétation³³ est préférable à l'autre.

Mylène BLASCO
Paul CAPPEAU



33. L'observation des corpus permet de prolonger l'analyse et de suggérer quelques pistes. La modalité de l'inversion complexe favorise l'apparition d'une modalité de type alternatif. Il était normal d'analyser en (i) la succession "lexique + V + clitique" comme une inversion complexe (par la présence de *est-ce que*). Nous étendrons cette analyse à (ii) même si syntaxiquement rien ne permet de trancher :

- (i) a est-ce qu'au fond si Maastricht est ratifié la France conforte-t-elle ou non sa position (TF 1)
 b est-ce que le mandat que vous avez donné à l'agence était-il exclusif ou pas du tout (France-Inter)
- (ii) a Celui-ci veut-il, oui ou non, assumer les responsabilités d'un grand Etat ? (Le Monde)
 b La presse doit-elle ou non se mêler de la vie privée des hommes politiques ? (Le Monde)

BIBLIOGRAPHIE

- BERRENDONNER Alain (1991), *Actes du Colloque de Linguistique slave et romane*, Cracovie, septembre 1971.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STEFANINI Jean et VAN DEN EYNDE Karel (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris, SELAF, AELIA, CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1989), "Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes", *Recherches sur le Français Parlé*, n° 9, 53-74.
- CREISSELS Denis (1990), *Actes du Colloque "L'impersonnel : mécanismes linguistiques"*, Grenoble.
- DEULOFEU José (1991), "La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale", *L'Information grammaticale*, 19-23.
- GARDES-TAMINE Joëlle (1990), *La Grammaire 2 – Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
- GEORGIN René (1952), *Guide de langue française*, Éditions André Bonne, Poche.
- GREVISSE Maurice (1987), *Le Bon Usage. Grammaire française*, 12^e éd. refondue par M. Goose, Gembloux, Duculot.
- KAYNE R.S. (1977), *Syntaxe du français, le cycle transformationnel*, Paris, Seuil.
- LE BIDOIS Robert (1952), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950)*, Paris, Éd. d'Artrey.
- MORIN Yves-Charles (1985), "On Two French Subjectless Verbs : *voici* et *voilà*", *Language*, 61-64.
- MULLER Claude (1984), "L'inversion du sujet clitique en français et la syntaxe du sujet", *Linguisticae Investigationes*, VIII-2, Amsterdam, Benjamins B.V., pp. 335-362.
- SKARUP Povl (1975), "Les premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position", Études romanes de l'Université de Copenhague, *Revue Romane*, n° spécial 6, 1975.
- TOGEBY Knud, BERG Magnus, MERAD Ghani et SPANG-HANSEN Ebee (1985), *Grammaire française*, vol. 5, "La Structure de la proposition", Copenhague, Études romanes de l'Université de Copenhague.

